

Café citoyen

PHARE 16 FÉVRIER 2018

Le pont, bientôt trentenaire, et toujours au cœur des débats

Samedi 24 février, le Césir a convié la population à un nouveau café citoyen qui avait lieu à Saint-Martin-de-Ré. Loin du pont, le thème du jour. On fêtera les 30 ans de l'ouvrage en mai prochain.



de Ré (Césir) organisait un café citoyen sur le thème du pont de l'île de Ré, bientôt trentenaire. L'occasion, pour les participants, de débattre sur un sujet qui continue, année après année, de les passionner. Trois intervenants, Michel Terrasson, Antoine Majou et Michel Lardeux, animaient cette rencontre citoyenne à laquelle une douzaine de personnes a pris part, à l'Hôtel de la Jetée, sur le port de Saint-Martin-de-Ré.

La première partie était consacrée à l'histoire du pont. Michel Lardeux s'est chargé de rappeler les nombreuses controverses et polémiques que la construction du pont avait suscitées. "Le 26 avril 1974, le Conseil général, présidé par Lucien Grand, décidait de la construction du pont de l'île de Ré. S'en sont suivies de vives controverses, notamment à la télévision, sur TF1. Quinze ans de polémiques, de batailles entre les pro-ponts et les anti-ponts." Et c'est finalement au cours de l'année 1988, plus précisément le 19 mai, que le pont sera mis en service.

Le pont, facteur de développement du tourisme

Antoine Majou a tenu à insister sur les conséquences économiques de la construction du pont. "Le tourisme s'est développé grâce à cela. Le pont a donc promu l'économie sur l'île." Avec une nuance : "Cependant, cela nous a obligés à nous réorganiser sur l'île. Avant la construction du pont, il y avait huit discothèques. Après, il n'en restait plus que quatre. En 1989, on ne trouvait que très peu de restaurants à Saint-Martin-de-Ré.

Un autre problème, celui de l'exode des insulaires. "Le pont a ouvert le continent aux Rétais. Beaucoup d'entre eux s'y sont installés. Les centres-villes s'en sont trouvés désertés, et leur ambiance cassée. Sur les 18 071 habitants de l'île de Ré, beaucoup ne sont pas des acteurs locaux. Il y a eu une perte d'identité, un changement sociologique sur l'île à cause du pont", souligne-t-il. Un exode qui est aussi celui des jeunes : "Héberger des saisonniers sur l'île est devenu difficile", déplore Antoine Majou. S'installer, pour un jeune ménage, tout autant.

3,5 millions de passages du pont chaque année

À la question posée de savoir si le pont a amené d'autres problèmes, la réponse serait oui. Celui du trafic automobile et du nombre de voitures présentes sur l'île, notamment. Michel Lardeux a tenu à rappeler quelques chiffres sur ce thème. "10 000 véhicules circulent sur l'île chaque jour en basse saison. Ce chiffre atteint environ 25 000 en haute saison." Et de préciser : "3,5 millions de passages sur le pont de l'île de Ré sont à dénombrer sur toute une année." Des chiffres considérables qui viennent contredire l'historique de l'île qui a toujours accordé une grande importance à l'usage du vélo. Des solutions ? Il y en a, comme celle du covoiturage. "Une plateforme de covoiturage existe sur l'île de Ré (à Sablonceaux, ndlr), cependant elle n'est pas très connue", explique Michel Terrasson. Le prix du péage était aussi au cœur de la discussion. Pas assez cher ? Trop cher ? Faut-il faire payer les Rochelais ? Vaste débat.

le sujet. "Aujourd'hui, je pense que le pont est inscrit dans l'histoire. Le Conseil général a voulu s'affranchir des contraintes des bateaux. On peut dire que le bilan n'est pas négatif, la situation actuelle est idyllique. Le pont bénéficie des services de La Rochelle, souligne le maire. Mais je suis inquiet pour demain. Ce qui nous attend, c'est un léger dépeuplement de l'île. Il y a actuellement un potentiel de construction de 4 000 à 5 000 maisons sur l'île. Cela ferait donc 8 000 voitures de plus... On est heureux sur l'île de Ré. Le pont a été une bonne chose. Mais dans 20 ans, si on continue comme ça, non."

Une rencontre entre élus et citoyens

Avant de clore cette rencontre, Michel Terrasson a ouvert le débat concernant les festivités du pont de l'île de Ré. Léon Gendre — qui "n'en voit pas l'intérêt" — a annoncé qu'il ne songeait pas le fêter. Un avis partagé par la majeure partie des participants. Des propositions sont alors faites dans le public : "Et si, pendant quinze jours, on fermait le pont à tout le monde pour voir ce que cela serait ?", questionne un participant. Une idée difficilement réalisable (le bac, aujourd'hui disparu, permettait d'aller et venir sur l'île, ndlr), mais une idée qui tient. Pour fêter l'anniversaire du pont, la préférence irait à un nouveau débat ou un tour de table avec les élus locaux et les acteurs économiques et sociaux de l'île. Non pas sur l'avenir du pont, mais plutôt sur celui de l'île. Car c'est bien de cela dont il est question. ■ Pierre Barboteau

Le pont, bientôt trentenaire, et toujours au cœur des débats

Samedi 24 février, le Césir a convié la population à un nouveau café citoyen qui avait lieu à Saint-Martin-de-Ré. Loin du pont, le thème du jour. On fêtera les 30 ans de l'ouvrage en mai prochain.



U de Ré (Césir) organisait un café citoyen sur le thème du pont de l'île de Ré, bientôt trentenaire. L'occasion, pour les participants, de débattre sur un sujet qui continue, année après année, de les passionner. Trois intervenants, Michel Terrasson, Antoine Majou et Michel Lardeux, animaient cette rencontre citoyenne à laquelle une douzaine de personnes a pris part, à l'Hôtel de la Jetée, sur le port de Saint-Martin-de-Ré.

La première partie était consacrée à l'histoire du pont. Michel Lardeux s'est chargé de rappeler les nombreuses controverses et polémiques que la construction du pont avait suscitées. "Le 26 avril 1974, le Conseil général, présidé par Lucien Grand, décidait de la construction du pont de l'île de Ré. S'en sont suivies de vives controverses, notamment à la télévision, sur TF1. Quinze ans de polémiques, de batailles entre les pro-ponts et les anti-ponts." Et c'est finalement au cours de l'année 1988, plus précisément le 19 mai, que le pont sera mis en service.

Le pont, facteur de développement du tourisme

Antoine Majou a tenu à insister sur les conséquences économiques de la construction du pont. "Le tourisme s'est développé grâce à cela. Le pont a donc promu l'économie sur l'île." Avec une nuance : "Cependant, cela nous a obligés à nous réorganiser sur l'île. Avant la construction du pont, il y avait huit discothèques. Après, il n'en restait plus que quatre. En 1989, on ne trouvait que très peu de restaurants à Saint-Martin-de-Ré.

Un autre problème, celui de l'exode des insulaires. "Le pont a ouvert le continent aux Rétais. Beaucoup d'entre eux s'y sont installés. Les centres-villes s'en sont trouvés désertés, et leur ambiance cassée. Sur les 18 071 habitants de l'île de Ré, beaucoup ne sont pas des acteurs locaux. Il y a eu une perte d'identité, un changement sociologique sur l'île à cause du pont", souligne-t-il. Un exode qui est aussi celui des jeunes : "Héberger des saisonniers sur l'île est devenu difficile", déplore Antoine Majou. S'installer, pour un jeune ménage, tout autant.

3,5 millions de passages du pont chaque année

À la question posée de savoir si le pont a amené d'autres problèmes, la réponse serait oui. Celui du trafic automobile et du nombre de voitures présentes sur l'île, notamment. Michel Lardeux a tenu à rappeler quelques chiffres sur ce thème. "10 000 véhicules circulent sur l'île chaque jour en basse saison. Ce chiffre atteint environ 25 000 en haute saison." Et de préciser : "3,5 millions de passages sur le pont de l'île de Ré sont à dénombrer sur toute une année." Des chiffres considérables qui viennent contredire l'historique de l'île qui a toujours accordé une grande importance à l'usage du vélo. Des solutions ? Il y en a, comme celle du covoiturage. "Une plateforme de covoiturage existe sur l'île de Ré (à Sablonceaux, ndlr), cependant elle n'est pas très connue", explique Michel Terrasson. Le prix du péage était aussi au cœur de la discussion. Pas assez cher ? Trop cher ? Faut-il faire payer les Rochelais ? Vaste débat.

le sujet. "Aujourd'hui, je pense que le pont est inscrit dans l'histoire. Le Conseil général a voulu s'affranchir des contraintes des bateaux. On peut dire que le bilan n'est pas négatif, la situation actuelle est idyllique. Le pont bénéficie des services de La Rochelle, souligne le maire. Mais je suis inquiet pour demain. Ce qui nous attend, c'est un léger dépeuplement de l'île. Il y a actuellement un potentiel de construction de 4 000 à 5 000 maisons sur l'île. Cela ferait donc 8 000 voitures de plus... On est heureux sur l'île de Ré. Le pont a été une bonne chose. Mais dans 20 ans, si on continue comme ça, non."

Une rencontre entre élus et citoyens

Avant de clore cette rencontre, Michel Terrasson a ouvert le débat concernant les festivités du pont de l'île de Ré. Léon Gendre — qui "n'en voit pas l'intérêt" — a annoncé qu'il ne songeait pas le fêter. Un avis partagé par la majeure partie des participants. Des propositions sont alors faites dans le public : "Et si, pendant quinze jours, on fermait le pont à tout le monde pour voir ce que cela serait ?", questionne un participant. Une idée difficilement réalisable (le bac, aujourd'hui disparu, permettait d'aller et venir sur l'île, ndlr), mais une idée qui tient. Pour fêter l'anniversaire du pont, la préférence irait à un nouveau débat ou un tour de table avec les élus locaux et les acteurs économiques et sociaux de l'île. Non pas sur l'avenir du pont, mais plutôt sur celui de l'île. Car c'est bien de cela dont il est question. ■ Pierre Barboteau